



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies psychiatriques

Question écrite n° 125968

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé. Selon une étude indépendante, près de 40 % des Européens, 38 % précisément, souffriraient de troubles psychiatriques ou neurologiques plus ou moins graves. Les pathologies ou troubles les plus répandus seraient les troubles anxieux, l'insomnie, la dépression, la toxicomanie et la démence. Elle lui demande quelles initiatives notre pays a pris et entend prendre au niveau européen de façon à ce que le diagnostic de ces pathologies soit mené à bien, que des moyens thérapeutiques soient prescrits et des solutions plus globales au *stress* de la vie quotidienne, professionnelle et sociale soient apportées de façon efficace et efficiente.

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125968

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 janvier 2012, page 221

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)